

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 41 (1912)

Heft: 5

Artikel: L'hygiène et la décoration de nos écoles [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039588>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLI^{me} ANNÉE.

N^o 5.

1^{er} MARS 1912.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces
répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. J. Crausaz, 4, rue Grimoux, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérrolles, Fribourg.

SOMMAIRE. — *L'hygiène et la décoration de nos écoles (suite).* — *Sigisbert dans l'antique Rhétie (suite).* — *Conférence d'Enney le 13 décembre 1911.* — *Conférences régionales du IV^{me} arrondissement.* — *Echos de la presse.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Avis.* — *Acquisitions récentes du Musée pédagogique.*

L'hygiène et la décoration de nos écoles.

(Suite)

II La décoration des locaux scolaires

Cette question est depuis quelque temps à l'ordre du jour dans notre Suisse romande. Déjà en 1909, une conférence des chefs des départements de l'instruction publique de la Suisse s'en est occupée. Le 29 septembre 1910, M. Latour, inspecteur scolaire dans le canton de Neuchâtel, a présenté un rapport sur cette question à la XVII^{me} conférence des inspecteurs scolaires de la Suisse romande à Fribourg.

Les expériences faites ailleurs, notamment en Allemagne

et en Belgique, ont démontré l'heureuse influence de l'ornementation rationnelle des classes sur l'éducation morale et intellectuelle de l'enfant. Les autres pays civilisés, à commencer par la France et l'Angleterre, suivent le mouvement. Chez nous, bien des maîtres, surtout bien des institutrices s'attachent à agrémenter le plus possible leur salle d'école. Le moment est venu de généraliser la décoration scolaire. Il faut que toutes nos écoles deviennent pour notre population enfantine comme pour nous-mêmes des séjours sains et agréables.

Avec M. Latour, dont j'ai parlé plus haut, je distinguerai la décoration fixe et la décoration mobile.

La décoration fixe. — On entend par décoration fixe d'une école, celle qui demeure constamment semblable, celle qui a été faite par les ouvriers de métiers. Elle dépend des architectes et des autorités plus que du corps enseignant. Cependant, dans les villages surtout, les conseils et les sollicitations discrètes, mais persévérandes des maîtres peuvent avoir d'excellents résultats.

Nos écoles neuves sont tout à fait bien, pour la plupart, sous le rapport de la décoration fixe.

Là où le besoin d'une construction neuve ou d'une réparation importante se fait sentir, insistons pour obtenir une salle conforme aux règles de l'hygiène en même temps qu'agréable. Il faut que les murs soient peints à l'huile et non à l'eau ou à la colle, afin qu'on puisse, sans dégrader les couleurs, passer de temps à autre un linge humide sur ces parois où viennent s'accumuler des poussières et des microbes. Comme couleur, conseillons des tons clairs, légèrement teintés de vert. Sur ce fond, demandons quelques petits ornements simples que chaque peintre saura exécuter. Quelques maximes bien choisies seraient tout indiquées comme moyen de compléter la peinture d'une salle, d'un corridor ou d'un vestibule.

Les salles dont les parois sont boisées demanderaient aussi une couche de vernis clair ; la lumière y serait meilleure et les nettoyages seraient grandement facilités.

Cessons de faire peindre en noir nos bancs d'école. Cette couleur de deuil donne un air lugubre à toute la classe. Les pupitres doivent être vernis en clair ou en faux-bois, de manière que les coulées et les taches d'encre les plus copieuses puissent facilement s'enlever sans laisser de traces. Devant un pupitre noir, l'élève prend moins de précautions de propreté que devant une table de couleur claire.

La décoration mobile. — C'est ici que la bonne volonté et l'ingéniosité des maîtres trouvent leur principal champ d'activité.

Toute salle d'école, si vieille, si pauvre, si basse, si triste soit-elle, peut être transformée par un peu d'ornementation.

Tout d'abord, une distinction. Le matériel d'enseignement peut contribuer à la décoration des locaux scolaires, par exemple, les tableaux d'histoire sainte, d'histoire profane, d'histoire naturelle et beaucoup d'objets de nos collections pour l'enseignement intuitif. Mais ce n'est pas encore là la décoration mobile.

Les deux principaux objets auxquels nous aurons recours sont la *plante* et l'*image*.

La plante, verdure ou fleur, trouve partout sa place.

Ceux d'entre nous qui ont voyagé sur les chemins de fer de la Gruyère ou bien de Neuchâtel à Yverdon et ailleurs encore, ont certainement admiré la décoration des gares. Certaines d'entre elles, malgré le milieu rébarbatif où les place leur destination de gares, sont de vrais petits chefs-d'œuvre de décoration naturelle. On dirait qu'une louable émulation pousse à faire toujours mieux, toujours plus joli.

Je ne veux pas faire au corps enseignant l'injure de lui demander s'il ne ressent pas ce besoin du beau autant que les employés de nos voies ferrées.

Faisons, nous aussi, de nos bâtiments d'école une villa aux capucines, une villa aux liserons, aux glycines, aux roses. Dans la salle elle-même, la plante décorative trouvera aussi sa place.

Les fleurs en pots, si faciles à cultiver et si peu coûteuses (même nos jeunes régents peuvent trouver gratuitement des boutures) réjouiront les yeux des enfants et même ceux des passants. Le lierre, la mousse, la pervenche, l'avoine en herbe, tout cela nous donnera de la verdure même au cœur de l'hiver. Nous pouvons égayer cette verdure, pendant la mauvaise saison, de quelques fleurs en papier. Dans les écoles de filles, les plus grandes élèves les confectionneront elles-mêmes.

Sur le pupitre du maître ou de l'institutrice une fleur, un petit bouquet mettront une note gaie.

Au pied du crucifix, une tablette portera constamment des fleurs ou des plantes vertes.

Voilà pour les plantes ; passons à l'*image*.

Outre les quelques tableaux qui se trouvent déjà actuellement dans chaque école, il sera facile de se procurer, petit à petit, beaucoup de choses intéressantes propres à orner

momentanément les parois de nos salles de classe : cartes postales représentant des paysages, des villes, des monuments historiques ; des images, si possible coloriées, aux sujets simples représentant des scènes de la vie de famille et du travail quotidien. Ces images sont abondantes en Allemagne et en Belgique. Elles se trouveront très prochainement aussi chez nous, adaptées par nos artistes suisses à notre vie nationale. En attendant, le commerce met à notre disposition bien des chromolithographies d'un excellent effet, paysages historiques, monuments, animaux, etc.

L'exposition de chaque image doit être accompagnée d'une explication. Très souvent, elle pourra faire le thème d'une leçon.

Si le maître a des aptitudes pour le dessin, il pourra lui-même, aux heures de loisir, préparer des croquis intéressants qui, tout en servant à son enseignement, seront tout à fait propres à décorer pendant quelque temps la salle de classe.

Les meilleurs dessins des élèves peuvent également être exposés deux ou trois jours, à titre d'encouragement.

L'installation est simple. Pour ne pas endommager les parois, on tend une ficelle à la hauteur voulue et on fixe les images avec une petite pince.

Certains objets du musée scolaire peuvent aussi servir d'ornement et être exposés de temps à autre sur de petites tablettes.

Ce que j'aime voir dans une classe, ajouterai-je avec M. Vorlet, c'est une horloge. Vous ne sauriez croire comme l'horloge fait travailler l'élève ! C'est ponctuel et l'ordre du jour se fait mieux.

Dans tous les tableaux qu'il affiche dans sa salle d'école, ordre des leçons, règlement, tableau d'honneur, etc., il faut que le maître s'applique à donner à ses élèves l'exemple du travail bien fait, même du travail agrémenté de quelque ornementation.

(*A suivre.*)

PENSÉE

La peine en tout genre est un des plus grands secrets de la nature, et l'élève avant tout doit s'accoutumer aux efforts de l'école, comme notre âme à la souffrance.

(Mme de Staël.)